

Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles

Arrêté du 19 août 2025 portant renouvellement du mandat de directeur général du Centre Eugène Marquis, Centre de lutte contre le cancer de Rennes

NOR : TSSH2530381A

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles,

Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 6162-10 ;

Vu le décret n° 2021-1645 du 13 décembre 2021 modifié relatif au personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires ;

Vu l'arrêté du 16 juin 2005 modifié fixant la liste des centres de lutte contre le cancer ;

Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 2020 portant nomination du directeur général du Centre de lutte contre le cancer Eugène Marquis de Rennes pour une durée de cinq ans ;

Vu l'avis du 22 mai 2025 du conseil d'administration général du Centre Eugène Marquis ;

Vu l'avis du 6 juin 2025 de la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer ;

Vu la candidature présentée par l'intéressé,

Arrête :

Article 1^{er}

Le mandat de directeur général du Centre Eugène Marquis, Centre de lutte contre le cancer de Rennes de M. Renaud de CREVOISIER, professeur des universités-praticien hospitalier au Centre hospitalier et universitaire de Rennes, est renouvelé pour une durée de cinq ans à compter du 30 septembre 2025.

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 19 août 2025.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice générale de l'offre de soins,
Marie DAUDÉ